

Les revenus des ménages entre 2002 et 2007

Un rééquilibrage entre territoires mais des disparités dans les pôles urbains

Anne-Thérèse Aerts, division Statistiques régionales, locales et urbaines, Insee
et Sandra Chirazi, Direction régionale de Bretagne, Insee

Entre 2002 et 2007, les écarts de revenus entre les différentes zones du territoire métropolitain se réduisent. D'une part, les revenus augmentent plus rapidement dans les régions aux revenus les plus faibles ; d'autre part, les différences entre campagne et ville s'atténuent.

Toutefois, dans un contexte où les écarts de revenus se creusent entre les classes d'âge, les disparités restent importantes au sein des pôles urbains, où la situation des jeunes ménages les moins aisés tend à devenir de plus en plus difficile.

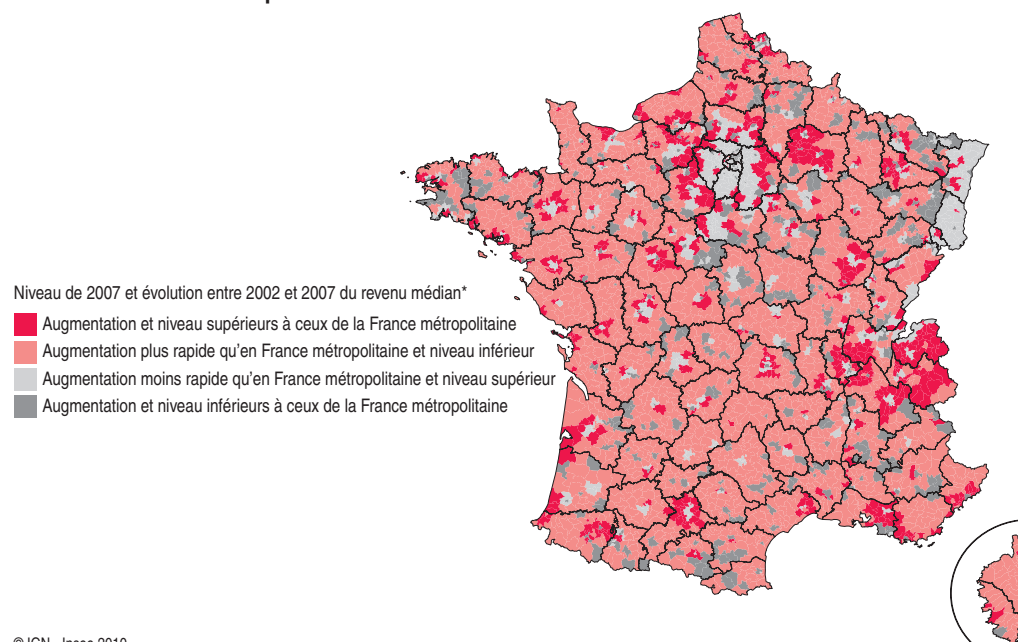
Entre 2002 et 2007, les revenus augmentent plus que l'inflation : le revenu médian augmente de 16 % en métropole, alors que l'inflation est de 10 % (dans cette étude, le terme de « revenu »

se rapporte toujours au revenu fiscal déclaré par unité de consommation qui ne tient notamment compte ni de l'impôt sur le revenu, ni des prestations sociales, *définitions*). Cette croissance globale recouvre en réalité de grandes disparités sociales et géographiques.

Les revenus progressent le plus vite dans les régions aux revenus les plus faibles et le moins vite dans les régions aux revenus les plus élevés. Ainsi, en Île-de-France et en Alsace (où les revenus sont en général supérieurs à ceux des autres régions), le revenu médian (*définitions*) progresse de 12 %, soit à peine plus que l'inflation. En Corse, où les revenus sont les plus faibles, il augmente de 23 %.

En Nord - Pas-de-Calais ainsi qu'en Champagne-Ardenne, les revenus des ménages (*définitions*) les moins aisés augmentent peu, bien qu'ils soient déjà parmi les plus bas. C'est aussi dans ces deux régions que la situation des ménages de moins de 30 ans les moins

Évolution des revenus par canton entre 2002 et 2007



© IGN - Insee 2010

* Dans cette étude, le revenu correspond au revenu fiscal déclaré par unité de consommation, voir *définitions*.

Source : Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages.

aisés est la plus délicate : le revenu plafond des 10 % des jeunes ménages les moins aisés (premier décile, *définitions*) baisse de 30 %, alors qu'il était déjà parmi les plus faibles.

Dans les régions du sud de la France, le premier décile augmente deux fois plus que l'inflation mais reste faible et inférieur de plus de 1 000 euros à la valeur métropolitaine.

Plus d'un tiers des ménages les plus aisés résident en Île-de-France : dans cette région, le revenu plancher des 10 % de ménages les plus aisés est encore en progression et loin devant celui des autres régions.

Des ménages plus aisés que par le passé dans les campagnes

Dans l'espace rural (*définitions*), le nombre de ménages et les revenus augmentent plus vite que dans l'espace urbain (*définitions*) [carte]. La part des salaires dans le revenu y diminue moins que sur l'ensemble du territoire (tableau 1). En effet, des ménages d'actifs plus aisés que les résidents ruraux de 2002 ont quitté les grandes agglomérations pour s'installer dans ces zones rurales où la pression foncière est moins forte. C'est dans les petites communes de l'espace rural que les revenus augmentent le plus vite.

Il reste cependant des ensembles de communes rurales isolées, loin des aires urbaines attractives (*définitions*), où les revenus restent bas et peu dynamiques, et qui en outre perdent de la population

(le centre de la Bretagne ou certaines zones reculées de montagne).

Les écarts de revenus se réduisent, sauf dans les pôles urbains

En métropole, 60 % des ménages vivent dans les pôles urbains (*définitions*). Ce sont les espaces où les revenus progressent le moins. Mais ce sont aussi ceux où les écarts entre bas et hauts revenus sont les plus importants. Ils sont les plus marqués dans les pôles urbains de l'Île-de-France, du Nord - Pas-de-Calais, de Provence - Alpes - Côte d'Azur (Paca), de la Corse et du Languedoc-Roussillon ; ils sont moins importants en Bretagne et Pays-de-la-Loire.

En outre, la situation des jeunes ménages les moins aisés se dégrade dans les pôles urbains : le revenu médian des moins de 30 ans y augmente légèrement moins que l'inflation (9 %, contre 10 %), et le plafond des revenus des 10 % les moins aisés baisse de 7,5 %.

Dans les autres espaces urbains, les écarts de revenus sont moindres et ont en outre tendance à se réduire, puisque les bas revenus augmentent plus vite que les hauts revenus.

Trois modèles autour des grandes villes

La progression des revenus dans les aires urbaines ne correspond pas toujours à un rattrapage des communes « aisées » par les communes « pauvres ».

Toutes les aires urbaines n'ont pas les mêmes caractéristiques : trois modèles semblent se dégager.

Ainsi, dans des grandes villes comme Paris, Nantes, Bordeaux, Rennes, Toulouse ou Lyon, le revenu médian est supérieur au revenu médian national, et il évolue peu. La population augmente également peu. Plus on s'éloigne de la ville principale, plus les communes apparaissent dynamiques en termes de population et de revenus. On trouve parfois dans les communes voisines des zones de hauts revenus qui progressent fortement et des zones de bas revenus où la population et les revenus n'augmentent pas, voire baissent. En particulier, autour de Paris, la Seine-Saint-Denis est le département métropolitain où la part des indemnités de chômage dans le revenu est la plus élevée, le revenu médian le plus faible, et où les revenus progressent moins que l'inflation.

Mais plusieurs grandes villes ne suivent pas ce modèle. À Mulhouse, Lille, Brest ou Marseille, le revenu médian des ménages est faible et augmente peu. Celui des ménages des communes voisines est plus élevé et, soit ne progresse plus, soit progresse fortement.

Enfin, dans d'autres villes comme Bayonne ou Montpellier, le revenu médian est peu élevé mais en forte progression, tandis que les revenus dans les communes voisines sont plus élevés. Dans ces grandes villes, ce sont vraisemblablement des réhabilitations qui ont attiré des ménages plus aisés, alors que ces zones s'apparentaient auparavant au deuxième modèle.

1 Les revenus et leur évolution par type d'espace - Les différences territoriales de revenus se réduisent

Type d'espace	Ménages en 2007 (en effectifs)	Répartition des ménages en 2007	Évolution du nombre de ménages 2002-2007 (en %)	Médiane* en 2007 (en €)	Premier décile* en 2007 (en €)	Dernier décile* en 2007 (en €)	Évolution de la médiane* entre 2002 et 2007 (en %)	Évolution du premier décile* entre 2002 et 2007 (en %)	Évolution du dernier décile* entre 2002 et 2007 (en %)	Évolution de la part des salaires	Évolution de la part des pensions retraites
Rural	4 609 777	18,5	6,9	15 614	6 808	29 072	18,6	19,2	16,4	-1,4	1,2
Urbain, dont :	20 306 735	81,5	5,0	18 009	6 551	36 810	15,2	16,5	15,3	-2,8	1,4
Pôle urbain*	15 188 626	61,0	3,6	17 781	5 769	37 960	14,1	14,4	15,3	-2,7	1,2
Couronne périurbaine*	3 888 752	15,6	9,4	18 837	9 094	34 787	17,3	21,3	15,9	-3,1	2,3
Communes multipolarisées*	1 229 357	4,9	8,8	17 366	8 113	31 613	18,1	21,2	16,6	-1,8	1,4
Ensemble	24 916 512	100,0	5,3	17 493	6 605	35 503	15,8	17,1	15,2	-2,6	1,4

* Voir *définitions*.

Note : pour rappel, l'indice des prix à la consommation sur la période 2002-2007 augmente de 10 % (de janvier 2003 à janvier 2008).

Source : Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages.

La situation se dégrade pour les jeunes les moins aisés et s'améliore pour les plus âgés

Pour les ménages de moins de 30 ans, les revenus sont faibles et progressent peu : le revenu médian augmente à peine plus que l'inflation, alors qu'il progresse bien davantage pour les ménages de 60 ans et plus (*tableau 2*). Parmi les jeunes ménages, les moins aisés sont dans une situation de plus en plus difficile : le revenu plafond des 10 % les moins aisés baisse de 1,6 % entre 2002 et 2007. En revanche, pour les 30-59 ans et les 60 ans et plus, il augmente respectivement de 16 % et 20 %. L'écart se creuse donc entre les différentes classes d'âge à bas revenus. Ainsi, la situation des ménages âgés s'améliore entre 2002 et 2007 : les revenus des plus de 60 ans rattrapent et dépassent ceux des ménages de moins de 60 ans. Cela ne signifie pas que les retraités déclarent un revenu supérieur à celui de leur période d'activité, mais que ce revenu est supérieur à celui des nouveaux actifs. Les plus aisés restent les ménages de 50 à 59 ans.

Le papy-boom tire vers le haut la répartition des revenus

Entre 2002 et 2007, la part des retraites dans le revenu total augmente au détriment des salaires sur l'ensemble du territoire, mais de façon plus marquée dans les grandes agglomérations. Au cours de cette période, le nombre de

ménages de 60 ans et plus augmente deux fois plus vite que le nombre total de ménages. Parallèlement, les revenus des 60 ans et plus augmentent deux fois plus vite que l'inflation. Ces évolutions reflètent tout à la fois l'arrivée à la retraite des classes d'âge nées après-guerre et des niveaux de pensions de retraite plus élevés pour les nouveaux retraités que pour ceux qu'ils remplacent (seuls ceux qui vivent en logement ordinaire sont pris en compte, les personnes en maison de retraite, par exemple, sont exclues du champ de la source).

Sources

La source **Revenus fiscaux localisés des ménages (RFL)** est le résultat du rapprochement des fichiers de la taxe d'habitation et des déclarations de revenus. Leur appariement permet de reconstituer des ménages fiscaux et de calculer des revenus par ménage, par personne et par unité de consommation. Il s'agit des revenus avant abattements, impôts et prestations sociales.

Les indicateurs produits permettent de décrire la distribution et la composition des revenus à tous les niveaux géographiques, y compris infracommunal.

Les résultats pour les années 2002 à 2007 sont disponibles pour la France métropolitaine ainsi que pour la Réunion (résultats supracommunaux uniquement, mis à disposition sur l'espace Statistiques locales : www.statistiques-locales.insee.fr). Le taux d'appariement du fichier de la taxe d'habitation avec celui des déclarations de revenus jusqu'en 2007 n'est pas encore suffisant pour diffuser des données fiables sur les revenus fiscaux des ménages pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique.

Analyser les évolutions de revenus

Les indicateurs extraits des Revenus fiscaux localisés des ménages (RFL) sont disponibles sur le site Statistiques locales de l'Insee depuis 2001 (www.statistiques-locales.insee.fr). Un guide pour analyser les évolutions de revenus est également en ligne. Il précise notamment que la source évolue selon les dispositions législatives sur la déclaration de revenus. Ainsi, en 2002 et 2003, la prise en compte du revenu des indépendants a été modifiée. En 2005, une partie des revenus du patrimoine soumis à prélèvement libératoire ont été inclus dans la source. L'impact de + 0,26 % sur la médiane nationale est très variable selon les zones, et d'autant plus important qu'on examine de hauts revenus (derniers déciles).

Les statistiques présentées concernent les revenus des ménages vivant sur chaque territoire étudié, mais ces ménages ont pu migrer entre 2002 et 2007. Ainsi, sur un territoire donné, le départ de ménages pauvres ou l'arrivée de ménages aisés sont en général les principales explications à une augmentation du revenu plus élevée qu'au niveau national (et inversement pour un territoire dont le revenu médian augmente peu ou diminue).

Cette source se distingue de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) qui, par appariement de l'enquête Emploi avec les données fiscales et sociales, fournit des indicateurs nationaux sur le revenu disponible (après impôts et prestations) et permet des analyses sur les inégalités monétaires et la pauvreté.

2 Les revenus et leur évolution selon l'âge* - Les écarts entre les âges se creusent

Tranche d'âge*	Ménages en 2007 (en effectifs)	Évolution du nombre de ménages entre 2002 et 2007 (en %)	Médiane** en 2007 (en €)	Premier décile** en 2007 (en €)	Dernier décile** en 2007 (en €)	Évolution de la médiane** entre 2002 et 2007 (en %)	Évolution du premier décile** entre 2002 et 2007 (en %)	Évolution du dernier décile** entre 2002 et 2007 (en %)
Moins de 30 ans	2 368 464	0,3	15 053	3 990	26 703	12,8	- 1,6	10,1
De 30 à 39 ans	4 242 191	- 3,1	16 482	5 535	32 224	16,9	12,8	14,4
De 40 à 49 ans	4 825 839	3,8	16 838	5 955	34 429	12,6	14,1	14,2
De 50 à 59 ans	4 801 548	9,5	20 379	7 089	41 383	13,1	21,9	11,4
De 60 à 75 ans	5 026 871	6,3	18 810	8 789	38 334	21,1	18,7	23,8
Plus de 75 ans	3 651 599	15,6	16 279	8 992	33 104	16,7	21,0	16,5

* L'âge pris en compte est celui du référent fiscal du ménage.

** Voir définitions.

Source : Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages.

Elle se distingue également de la source Revenus disponibles localisés (RDL) qui permet d'obtenir, après imputation exhaustive des prestations sociales, des indicateurs de revenu disponible sur le champ RFL, jusqu'au niveau départemental pour les années 2004, 2006 et 2007.

Les résultats présentés dans cette étude et basés sur la source RFL sont cohérents avec ceux de la source ERF5.

Définitions

Le **revenu fiscal déclaré** est la somme des ressources déclarées au fisc, avant abattement : il comprend les traitements et les salaires, les indemnités de chômage, les bénéficiaires, les retraites, les pensions, les revenus du patrimoine (quand ils sont soumis à déclaration)... Les **unités de consommation (UC)** d'un ménage permettent de tenir compte des économies d'échelle résultant de la vie en groupe. Elles sont évaluées comme suit : le premier adulte compte pour 1 UC, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 UC chacune, et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC chacun. Dans cette étude, le terme de **revenu** désigne le **revenu fiscal déclaré par unité de consommation**.

Le **ménage fiscal** regroupe les foyers fiscaux répertoriés dans le même logement. Les étudiants qui déclarent leurs revenus avec leurs parents sont comptés dans le ménage des parents même s'ils occupent un logement indépendant. Les contribuables vivant en collectivité (maisons de retraite, cités universitaires, foyers...), les sans-abri, et, jusqu'en 2006, les ménages ayant connu des événements de type mariage, décès, séparation (MDS) sont exclus de la source. À partir de 2007, ces derniers ménages sont inclus, mais des indicateurs hors MDS ont cependant été publiés pour l'année 2007 afin de faciliter les travaux de comparaison des

revenus. Ce sont ces derniers qui ont servi au calcul des évolutions dans cette étude. Lorsqu'il est question des ménages d'un âge donné, c'est l'âge du référent fiscal du ménage qui a été retenu.

Les **déciles** sont les valeurs qui partagent la population en dix parties de même effectif lorsqu'on trie celle-ci par valeurs ordonnées de la variable considérée : le 1^{er} décile du revenu par UC correspond au plafond des 10 % de personnes appartenant aux ménages les moins aisés. Le 9^e décile correspond au revenu plancher des 10 % les plus aisés.

La **médiane** du revenu par UC est la valeur qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux : la moitié des personnes appartiennent à un ménage dont le revenu par UC est inférieur à la médiane, l'autre moitié un revenu par UC supérieur.

Les analyses qui figurent dans cette publication s'appuient sur le zonage en aires urbaines (ZAU), défini sur la base du recensement de 1999, et qui divise le territoire en deux grandes catégories :

– **l'espace à dominante rurale**, qui regroupe des petites unités urbaines et des communes rurales, et représente 70 % de la superficie du territoire et les deux tiers des communes ;

– **l'espace à dominante urbaine**, composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Un **pôle urbain** est une unité urbaine (commune ou ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants) offrant au moins 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

La **couronne périurbaine** recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exception de son pôle urbain.

Les **communes multipolarisées** sont situées hors des aires urbaines. 40 % ou plus des actifs résidant dans ces communes travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Un espace urbain multipolarisé est un ensemble d'un seul tenant de plusieurs aires urbaines et des communes multipolarisées qui s'y rattachent.

Bibliographie

« Les revenus et le patrimoine des ménages », *Insee Références*, édition 2009.

Baccaïni B., Sémécurbe F., « La croissance périurbaine depuis 45 ans - Extension et densification », *Insee Première* n° 1240, juin 2009.

Baccaïni B., Sémécurbe F., Thomas G., « Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation », *Insee Première* n° 1129, mars 2007.

Morel B., Redor P., « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - La croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes », *Insee Première* n° 1058, janvier 2006.

Auzet L., Février M., Lapinte A., « Niveaux de vie et pauvreté en France : les départements du Nord et du Sud sont les plus touchés par la pauvreté et les inégalités », *Insee Première* n° 1162, octobre 2007.

Pujol J., Tomasini M., « Les inégalités de niveau de vie entre 1996 et 2007 », *Insee Première* n° 1266, novembre 2009.

« Enquête Revenus fiscaux et sociaux 2006 et séries longues », *Insee Résultats-Société* n° 92, avril 2009.

Behaghel L., « La dynamique des écarts de revenu sur le territoire métropolitain (1984-2002) », *Économie et statistique* n° 415-416, Insee, mars 2009.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2010

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : PT
Impression : Jouve
Code Sage IP101309
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2010

